



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

NAV CANADA

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2021 et 2020



États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Produits					
Redevances d'usage	3	184 \$	141 \$	550 \$	798 \$
Autres produits		12	18	27	47
		196	159	577	845
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages du personnel	4	196	244	609	786
Services techniques		42	37	121	103
Installations et entretien		15	15	44	51
Amortissements	6, 7	39	41	117	117
Autres		13	14	40	50
		305	351	931	1 107
Autres (produits) et charges					
Produits financiers		1	(2)	–	(5)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel		14	16	41	47
Autres charges financières	8	53	127	94	158
Autres (profits) et pertes		18	(12)	22	(15)
		86	129	157	185
Perte nette avant l'impôt sur le résultat et le mouvement net des comptes de report réglementaires		(195)	(321)	(511)	(447)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	8	(9)	(27)	(7)	(27)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires		(186)	(294)	(504)	(420)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié à la perte nette, après impôt	5	194	280	385	359
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	1	8 \$	(14) \$	(119) \$	(61) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires		8 \$	(14) \$	(119) \$	(61) \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :					
Réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	10	–	–	647	–
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	5	–	–	(647)	–
		<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :					
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie		–	–	1	1
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		(2)	–	(2)	–
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global		2	–	1	(1)
		<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>
Total des autres éléments du résultat global		<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>
Total du résultat global	1	<u>8 \$</u>	<u>(14) \$</u>	<u>(119) \$</u>	<u>(61) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	31 mai 2021	31 août 2020
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		404 \$	689 \$
Débiteurs et autres		78	77
Placements		74	218
Autres		14	9
		<u>570</u>	<u>993</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	712	740
Immobilisations incorporelles	7	828	874
Placement sous forme d'actions privilégiées	8	283	336
Créances à long terme		78	4
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		7	7
Avantages du personnel		4	4
		<u>1 912</u>	<u>1 965</u>
Total des actifs		<u>2 482</u>	<u>2 958</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	5	<u>1 795</u>	<u>2 112</u>
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires		<u>4 277 \$</u>	<u>5 070 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	31 mai 2021	31 août 2020
Passifs			
Passifs courants			
Emprunt bancaire		– \$	223 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		189	262
Partie courante de la dette à long terme	9	25	275
Produits différés		16	11
Autres passifs courants		10	6
		<u>240</u>	<u>777</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme	9	2 486	2 013
Avantages du personnel	10	1 499	2 042
Passif d'impôt différé		12	21
Obligation locative		1	3
Autres passifs non courants		2	2
		<u>4 000</u>	<u>4 081</u>
Total des passifs		<u>4 240</u>	<u>4 858</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)		<u>(91)</u>	<u>28</u>
Total des capitaux propres		<u>(91)</u>	<u>28</u>
Total des passifs et des capitaux propres		<u>4 149</u>	<u>4 886</u>
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	5	<u>128</u>	<u>184</u>
Engagements	12		
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires		<u>4 277 \$</u>	<u>5 070 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 août 2019	28 \$	– \$	28 \$
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(61)	–	(61)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 31 mai 2020	<u>(33) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(33) \$</u>
Solde au 31 août 2020	28 \$	– \$	28 \$
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(119)	–	(119)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 31 mai 2021	<u>(91) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(91) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :					
Exploitation					
Montants reçus au titre des redevances d'usage		139 \$	166 \$	449 \$	835 \$
Autres montants reçus		13	17	41	53
Subventions publiques reçues	4	30	6	88	6
Paiements à des membres du personnel et à des fournisseurs		(256)	(249)	(790)	(806)
Cotisations aux régimes de retraite – services rendus au cours de la période		(24)	(23)	(84)	(69)
Paiements au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		(1)	(2)	(7)	(6)
Paiements d'intérêts		(26)	(17)	(72)	(53)
Intérêts reçus		1	–	2	1
		<u>(124)</u>	<u>(102)</u>	<u>(373)</u>	<u>(39)</u>
Investissement					
Dépenses d'investissement		(16)	(26)	(54)	(106)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		–	–	4	–
Produit des placements à court terme arrivés à échéance		75	–	145	–
Débours liés au règlement de dérivés		(1)	–	(1)	–
		<u>58</u>	<u>(26)</u>	<u>94</u>	<u>(106)</u>
Financement					
Produit net de l'émission de titres d'emprunt à long terme	9	–	845	498	845
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	9	(25)	(25)	(275)	(25)
Produit net (remboursement) d'emprunts bancaires		–	179	(223)	215
Paiement au titre des obligations locatives		–	(1)	(2)	(2)
Fonds de réserve pour le service de la dette		–	(1)	–	(1)
		<u>(25)</u>	<u>997</u>	<u>(2)</u>	<u>1 032</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement					
		<u>(91)</u>	<u>869</u>	<u>(281)</u>	<u>887</u>
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(3)	1	(4)	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		<u>(94)</u>	<u>870</u>	<u>(285)</u>	<u>888</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période					
		<u>498</u>	<u>48</u>	<u>689</u>	<u>30</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période					
		<u>404 \$</u>	<u>918 \$</u>	<u>404 \$</u>	<u>918 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1. Informations générales

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur les SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur les SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révisé les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur les SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu.

La Société planifie ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité dans l'état consolidé du résultat net à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Ainsi, la Société ne s'attend pas à ce que les résultats non distribués présentent une variation nette à la clôture de l'exercice. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société (les « états financiers intermédiaires ») sont décrites à la note 5.

Aux termes de la Loi sur les SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel à l'égard des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur les SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Comme il est permis selon cette norme, les présents états financiers intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2020 (les « états financiers consolidés annuels de 2020 »).

Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de toutes les filiales de NAV CANADA et leur publication a été approuvée par le conseil en date du 9 juillet 2021.

2. Mode de présentation (suite)

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies, et les actifs des régimes, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société varient habituellement au cours d'un exercice donné, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés étant enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août), ce qui s'explique avant tout par la hausse de la quantité de gens qui effectuent des voyages d'agrément et le fait qu'ils préfèrent voyager pendant les mois d'été. La pandémie de coronavirus (la « COVID-19 ») et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement pour la saison en question soit atteint au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »). Bien que nul ne sache combien de temps encore la pandémie perdurera ni toute l'ampleur de ses répercussions, son effet néfaste sur le secteur de l'aviation, le transport aérien à l'échelle nationale et mondiale ainsi que les produits liés aux mouvements d'aéronefs, auxquels correspondent les volumes de circulation aérienne calculés en unités de redevances pondérées, persiste. Nous estimons que l'effet sur nos produits perdurera jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées et que le transport aérien redémarre.

Grâce à sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice. La Société ne cesse de revoir, de surveiller et de gérer ses dépenses, ainsi que de veiller au respect de son mandat, qui est d'assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et d'assurer la sûreté et le bien-être de ses employés, tout en demeurant en bonne posture pour participer au redressement postpandémique du transport aérien.

e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

f) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse certaines estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020.

2. Mode de présentation (suite)

g) Prises de position comptables futures

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié un certain nombre de normes et de modifications qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés. À l'heure actuelle, la Société ne prévoit adopter aucune de ces normes et modifications avant leur date d'entrée en vigueur.

IAS 8 : définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié un bulletin portant sur la définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8) qui propose une définition des estimations comptables et qui comprend d'autres modifications à l'IAS 8 dans le but d'aider les entités à faire la distinction entre les changements de méthode comptable et les changements d'estimation comptable.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, leur application anticipée étant permise.

IAS 1 : informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié le bulletin « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2), qui prévoit des modifications visant à aider les préparateurs à sélectionner les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, leur application anticipée étant permise.

3. Produits

Les redevances d'usage par types de services de navigation aérienne fournis se sont établies comme suit.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Redevances de survol ¹⁾	109 \$	72 \$	309 \$	404 \$
Redevances d'aérogare ²⁾	58	56	191	314
Redevances quotidiennes/annuelles/trimestrielles ³⁾	4	6	14	49
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales ⁴⁾	13	7	36	31
	<u>184 \$</u>	<u>141 \$</u>	<u>550 \$</u>	<u>798 \$</u>

3. Produits (suite)

Les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols facturables, la taille des aéronefs et les distances parcourues dans l'espace aérien canadien ainsi que les redevances perçues en fonction des mouvements dans l'espace aérien), ont diminué de 47,1 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse importante de la circulation aérienne et des redevances d'usage y afférentes est attribuable à la pandémie de COVID-19, dont l'effet sur les produits a commencé à se faire sentir au troisième trimestre de l'exercice clos le 31 août 2020 (l'« exercice 2020 »).

- 1) Redevances ayant trait aux services de navigation aérienne fournis ou offerts aux aéronefs au cours de la phase de survol, que ce soit pour la navigation dans l'espace aérien contrôlé par le Canada ou pour décoller du Canada ou y atterrir. Cette obligation de prestation est remplie à un moment précis.
- 2) Redevances ayant trait aux services de navigation aérienne fournis ou mis à la disposition des aéronefs à l'aéroport ou à proximité de ce dernier. Cette obligation de prestation est remplie à un moment précis.
- 3) Redevances ayant trait aux services de navigation de survol et d'aérogare. Ces redevances s'appliquent généralement aux aéronefs à hélice. Les obligations de prestation sont remplies au cours de la période durant laquelle les services de navigation aérienne sont offerts.
- 4) Redevances ayant trait à certains services de navigation aérienne et de communications fournis ou mis à la disposition des aéronefs alors qu'ils survolent l'Atlantique Nord. Ces services sont mis à la disposition des aéronefs lorsqu'ils se trouvent hors de l'espace aérien souverain du Canada, mais pour lequel le Canada a des responsabilités au chapitre du contrôle de la circulation aérienne aux termes des conventions internationales. Les redevances de communications internationales comprennent également les services fournis ou offerts aux aéronefs survolant l'espace aérien canadien du nord. Ces obligations de prestation sont remplies à un moment précis.

4. Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel comprennent ce qui suit.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Salaires et autres	173 \$	189 \$	497 \$	599 \$
Subventions publiques ¹⁾	(37)	(12)	(95)	(12)
Charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail ²⁾	(3)	–	26	–
Avantages sociaux complémentaires (exclusion faite des prestations de retraite)	22	23	54	62
Coût des prestations pour les services rendus au cours de la période	50	55	151	167
Moins le montant inscrit à l'actif au titre des salaires et avantages du personnel	(9)	(11)	(24)	(30)
	<u>196 \$</u>	<u>244 \$</u>	<u>609 \$</u>	<u>786 \$</u>

- 1) Les montants reçus aux termes du programme de subvention salariale d'urgence du Canada, que la Société a commencé à recevoir au début de mai 2020, ont été comptabilisés en réduction des charges au titre des salaires et des avantages du personnel. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, la Société a comptabilisé des montants de 37 \$ et de 95 \$, respectivement, en réduction des salaires et avantages du personnel dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net (les « états intermédiaires du résultat net ») (12 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020). Le montant à recevoir au 31 mai 2021 était de 7 \$ (6 \$ au 31 mai 2020).

4. Salaires et avantages du personnel (suite)

- 2) Le 22 septembre 2020 et le 9 décembre 2020, la Société a annoncé une réduction de son effectif au moyen de l'abolition de postes permanents. Les suppressions d'emploi visaient tous les services de la Société ainsi que les étudiants opérationnels. La Société a procédé à ces suppressions pour pallier les effets importants de la pandémie de COVID-19 sur le volume de la circulation aérienne et sur les produits connexes. Au 31 mai 2021, une somme de 14 \$ avait été payée.

Afin de s'assurer qu'elle est en bonne posture pour aider le secteur de l'aviation à se relever, la Société a annulé les avis de statut excédentaire remis à 41 employés, ce qui a mené à une réduction des indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail à payer.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers
a) Comptes de report réglementaires

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées.

	31 août 2020	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	31 mai 2021
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires				
Compte de stabilisation des tarifs b)	255 \$	242 \$	– \$	497 \$
Dérivés	4	2	(1)	5
Impôt différé	21	(9)	–	12
Avantages du personnel :				
Congés de maladie cumulatifs	23	–	–	23
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi	26	–	(6)	20
Cotisations aux régimes de retraite c)	371	97	–	468
Réévaluations des régimes de retraite	1 306	(647)	–	659
Réévaluations des régimes complémentaires de retraite	38	–	(3)	35
Opérations de couverture réalisées	68	–	(1)	67
Passif relatif au démantèlement	–	1	–	1
Correction de valeur pour créances douteuses ¹⁾	–	8	–	8
	<u>2 112 \$</u>	<u>(306) \$</u>	<u>(11) \$</u>	<u>1 795 \$</u>
Soldes (créditeurs) des comptes de report réglementaires				
Dérivés	(1) \$	– \$	1 \$	– \$
Avantages du personnel :				
Cotisations au titre des prestations d'invalidité de longue durée	(5)	–	2	(3)
Variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(171)	53	–	(118)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4)	–	–	(4)
Opérations de couverture réalisées	(2)	–	–	(2)
Compensation au titre des contrats de location	(1)	–	–	(1)
	<u>(184) \$</u>	<u>53 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>(128) \$</u>

- 1) La Société diffère l'incidence hors trésorerie de la comptabilisation des pertes de crédit estimées pour la durée de vie, conformément à l'IFRS 9, au moyen de la comptabilité des activités à tarifs réglementés. Se reporter à la note 11 pour obtenir de plus amples renseignements sur les répercussions sur le risque de crédit de la Société.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers (suite)

a) Comptes de report réglementaires (suite)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans les états intermédiaires du résultat net.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Produits	196 \$	159 \$	577 \$	845 \$
Charges d'exploitation	305	351	931	1 107
Autres (produits) et charges	86	129	157	185
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(9)	(27)	(7)	(27)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(186)	(294)	(504)	(420)
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs b)	119	169	242	171
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires				
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	35	42	97	130
Autres avantages du personnel	(3)	(2)	(7)	(4)
Placement sous forme d'actions privilegiées, avant impôt	51	97	53	87
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	–	(1)
Impôt sur le résultat	(11)	(26)	(9)	(25)
Opérations de couverture réalisées	–	–	1	1
Correction de valeur pour créances douteuses	3	–	8	–
	<u>75</u>	<u>111</u>	<u>143</u>	<u>188</u>
	<u>194</u>	<u>280</u>	<u>385</u>	<u>359</u>
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	<u>8 \$</u>	<u>(14) \$</u>	<u>(119) \$</u>	<u>(61) \$</u>

b) Compte de stabilisation des tarifs

Le solde du compte de stabilisation des tarifs est composé de reports d'exploitation. Si les produits réels dépassent les charges réelles de la Société, l'excédent est inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs. Inversement, si les produits réels s'avèrent inférieurs aux charges réelles, le manque à gagner est inscrit comme un débit au compte de stabilisation des tarifs. Un solde débiteur inscrit dans le compte de stabilisation des tarifs représente un montant qui pourra être recouvré au moyen de redevances d'usage futures, tandis qu'un solde créditeur représente un montant qui devra être cédé au moyen de réductions ultérieures des redevances d'usage.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers (suite)
b) Compte de stabilisation des tarifs (suite)

Lorsqu'il établit le montant des redevances d'usage, le conseil prend en compte le solde du compte de stabilisation des tarifs, la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et les liquidités disponibles pour en déterminer le niveau approprié.

Le tableau qui suit présente les mouvements nets du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
Solde (débit) créditeur du compte de stabilisation des tarifs à l'ouverture de la période	(378) \$	91 \$	(255) \$	93 \$
Écarts par rapport aux prévisions				
Produits inférieurs aux prévisions	(102)	(216)	(125)	(231)
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	54	50	92	65
Autres (produits) et charges supérieurs aux prévisions	(45)	(77)	(50)	(82)
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	48	83	62	104
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	(45)	(160)	(21)	(144)
Ajustement approuvé initial ¹⁾	(74)	(9)	(221)	(27)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans la perte nette	(119)	(169)	(242)	(171)
Solde (débit) créditeur du compte de stabilisation des tarifs à la clôture de la période	(497) \$	(78) \$	(497) \$	(78) \$

¹⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2021, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice 2020), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers (suite)

c) Cotisations de retraite

Au 31 mai 2021, les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 468 \$ lié au recouvrement de cotisations de retraite au moyen des redevances d'usage (371 \$ au 31 août 2020). Le passif au titre des prestations constituées à l'égard des régimes de retraite, déduction faite des reports réglementaires connexes, s'établissait comme suit.

	31 mai 2021	31 août 2020
Passif au titre des avantages du personnel	(1 093) \$	(1 643) \$
Moins :		
Reports réglementaires des ajustements hors trésorerie	659	1 306
Insuffisance des cotisations aux régimes de retraite par rapport à la charge de retraite	(434) \$	(337) \$
Soldes débiteurs réglementaires – recouvrement de cotisations	468 \$	371 \$
Insuffisance de la charge réglementaire cumulative par rapport aux cotisations	34 \$	34 \$

La Société utilise une approche réglementaire pour déterminer la charge nette comptabilisée au résultat net pour les coûts liés à ses régimes de retraite capitalisés. L'objectif de cette approche vise à refléter le coût en trésorerie des régimes de retraite capitalisés dans le résultat net en comptabilisant un ajustement aux comptes de report réglementaires connexes. Ces ajustements réglementaires correspondent à l'écart entre les coûts des régimes de retraite, tels qu'ils sont établis selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et le coût annuel en trésorerie des régimes en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Le report réglementaire lié aux cotisations de retraite de 468 \$ comprend un recouvrement de 10 \$ sur les cotisations de 44 \$ au titre du déficit de solvabilité effectuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 (l'« exercice 2017 »). Le solde de 34 \$ devrait être recouvré au moyen des redevances d'usage ultérieures. La capitalisation des prestations de retraite du personnel par rapport à la charge, compte tenu des ajustements réglementaires, comptabilisée dans les états intermédiaires du résultat net est présentée ci-après.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2021	31 mai 2020	31 mai 2021	31 mai 2020
États consolidés du résultat net				
Coût des prestations pour services rendus au cours de la période ¹⁾	49 \$	54 \$	148 \$	163 \$
Charges d'intérêts nettes ¹⁾	11	13	33	38
Moins : reports réglementaires	(35)	(42)	(97)	(130)
	25	25	84	71
Cotisations de la Société aux régimes de retraite versées en trésorerie				
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	25	25	84	71
Recouvrement réglementaire de cotisations au titre du déficit de solvabilité pour l'exercice 2017	– \$	– \$	– \$	– \$

¹⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas les montants de 1 \$ et de 3 \$, respectivement, relatifs au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ et 4 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020, respectivement) et les charges d'intérêts nettes ne comprennent pas les montants de 1 \$ et de 3 \$, respectivement, relatifs au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ et 3 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020, respectivement).

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de ce qui suit.

	Terrains et bâtiments ¹⁾	Systèmes et matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût				
Solde au 31 août 2020	294 \$	800 \$ ²⁾	124 \$ ²⁾	1 218 \$
Entrées	–	–	39	39
Sorties	–	(4)	(1)	(5)
Transferts	27	9	(36)	–
Solde au 31 mai 2021	<u>321 \$</u>	<u>805 \$</u>	<u>126 \$</u>	<u>1 252 \$</u>
Cumul de l'amortissement				
Solde au 31 août 2020	90 \$	388 \$	– \$	478 \$
Amortissement	17	49	–	66
Sorties	–	(4)	–	(4)
Solde au 31 mai 2021	<u>107 \$</u>	<u>433 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>540 \$</u>
Valeurs comptables				
Au 31 août 2020	<u>204 \$</u>	<u>412 \$ ²⁾</u>	<u>124 \$ ²⁾</u>	<u>740 \$</u>
Au 31 mai 2021	<u>214 \$</u>	<u>372 \$</u>	<u>126 \$</u>	<u>712 \$</u>

¹⁾ Les terrains et bâtiments incluent l'actif au titre du droit d'utilisation lié au contrat de location visant les bureaux où sis le siège social de la Société. Un amortissement de 2 \$ a été comptabilisé pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 (2 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020). La valeur comptable au 31 mai 2021 s'élevait à 4 \$ (6 \$ au 31 août 2020).

²⁾ Tient compte du reclassement des montants présentés antérieurement.

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit.

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Total
Coût					
Solde au 31 août 2020	702 \$	198 \$	283 \$ ¹⁾	57 \$ ¹⁾	1 240 \$
Entrées	–	–	–	16	16
Sorties	–	–	(3)	(9)	(12)
Transferts	–	5	20	(25)	–
Solde au 31 mai 2021	<u>702 \$</u>	<u>203 \$</u>	<u>300 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>1 244 \$</u>
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 août 2020	150 \$	102 \$	114 \$	– \$	366 \$
Amortissement	19	12	20	–	51
Sorties	–	–	(1)	–	(1)
Solde au 31 mai 2021	<u>169 \$</u>	<u>114 \$</u>	<u>133 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>416 \$</u>
Valeurs comptables					
Au 31 août 2020	<u>552 \$</u>	<u>96 \$</u>	<u>169 \$</u> ¹⁾	<u>57 \$</u> ¹⁾	<u>874 \$</u>
Au 31 mai 2021	<u>533 \$</u>	<u>89 \$</u>	<u>167 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>828 \$</u>

¹⁾ Tient compte du reclassement des montants présentés antérieurement.

8. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Au 31 mai 2021, la Société a comptabilisé une diminution de la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon LLC (« Aireon »), laquelle est passée de 336 \$ CA (258 \$ US) au 31 août 2020 à 283 \$ CA (235 \$ US). La juste valeur présentée dans l'état de la situation financière tient compte des dividendes à recevoir de 74 \$ CA (61 \$ US) [76 \$ CA (58 \$ US) au 31 août 2020].

De plus, en raison de la baisse de la juste valeur, le passif d'impôt différé net correspondant a diminué pour se fixer à 12 \$ CA (10 \$ US) au 31 mai 2021 [21 \$ CA (16 \$ US) au 31 août 2020].

La juste valeur au 31 mai 2021 a été établie selon le modèle des flux de trésorerie actualisés, qui tient compte de la valeur actualisée des paiements futurs attendus, calculée au moyen d'un taux d'actualisation ajusté en fonction du risque. Les prévisions relatives aux flux de trésorerie tiennent compte de l'effet persistant de la pandémie de COVID-19 sur la circulation aérienne mondiale et des conséquences de cette situation sur les activités et les produits d'Aireon. Les hypothèses et les estimations critiques employées pour déterminer la juste valeur sont :

- les taux d'actualisation – la fourchette des taux d'actualisation est de 15 % à 17 %, ce qui est conforme, dans l'ensemble, aux taux d'actualisation employés par d'autres investisseurs qui détiennent des actions privilégiées et des actions ordinaires d'Aireon;
- l'échéance et les sommes prévues des paiements futurs de dividendes – l'échéance et les sommes des paiements, lesquelles sont établies en fonction des prévisions d'Aireon en ce qui concerne les dates de versement du dividende après impôt, ont été ajustées afin de tenir compte de l'incidence de la COVID-19.

8. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon (suite)

Le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon figurant dans l'état de la situation financière, compte tenu de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, reflète les sommes réelles versées par la Société (aux taux de change en vigueur à la date des transactions). L'utilisation de comptes de report réglementaires permet de différer la comptabilisation des transactions liées au placement de la Société dans Aireon dans l'état consolidé du résultat net de la Société. Par conséquent, le placement de la Société dans Aireon n'a aucune incidence nette sur l'état consolidé du résultat net de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021. Ces montants ne sont pas pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs jusqu'au moment où ils sont réalisés en trésorerie par l'intermédiaire de dividendes reçus après impôt.

9. Dette à long terme

Le 9 février 2021, la Société a émis des billets d'obligation générale de 500 \$ en deux séries, soit les billets d'obligation générale de série 2021-1 d'une valeur de 300 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,937 % et échéant le 9 février 2026 et les billets d'obligation générale de série 2021-2 d'une valeur de 200 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,555 % et échéant le 9 février 2024.

Le 18 février 2021, la Société a remboursé les billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 de 250 \$ au moyen du produit net de l'émission. Le reste du produit de l'émission de billets servira aux besoins généraux de la Société.

Le solde de la dette à long terme au 31 mai 2021 s'élevait à 2 511 \$, dont une tranche de 25 \$ a été classée dans la dette courante. La somme incluse dans la dette courante a trait au versement annuel de 25 \$ relatif à l'amortissement exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2.

10. Avantages du personnel

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global un profit à la réévaluation de ses régimes de retraite capitalisés de 647 \$ par suite d'une hausse du taux d'actualisation, lequel est passé à 3,2 % (2,8 % au 31 août 2020). Les profits à la réévaluation comprenaient des gains actuariels de 621 \$ et un excédent de 26 \$ du rendement des actifs des régimes sur le rendement attendu selon le taux d'actualisation au 31 août 2020.

Au 31 mai 2021, les passifs au titre des avantages du personnel à long terme de la Société se chiffraient à 1 499 \$ (2 042 \$ au 31 août 2020).

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers
Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier, comme il est décrit à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société s'approche de leur juste valeur.

	31 mai 2021		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	404 \$	– \$	
Débiteurs et autres	75	–	
Placements courants			
Fonds de réserve pour le service de la dette	74	–	
Placement sous forme d'actions privilégiées ²⁾	–	283	Niveau 3
Créances à long terme ³⁾	78	–	
	<u>631 \$</u>	<u>283 \$</u>	
Passifs financiers			
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	185 \$	– \$	
Autres passifs courants			
Passifs dérivés ⁴⁾	–	7	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la partie courante)			
Obligations et billets à payer ⁵⁾	2 511	–	Niveau 2
Autres passifs non courants			
Passifs dérivés à long terme ⁴⁾	–	1	Niveau 2
	<u>2 696 \$</u>	<u>8 \$</u>	

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)
Sommaire des instruments financiers (suite)

	31 août 2020		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	689 \$	– \$	
Débiteurs et autres	73	–	
Placements courants			
Placements à court terme ⁶⁾	145	–	
Fonds de réserve pour le service de la dette	73	–	
Placement sous forme d'actions privilégiées ²⁾	–	336	Niveau 3
Créances à long terme	4	–	
	<u>984 \$</u>	<u>336 \$</u>	
Passifs financiers			
Emprunt bancaire ⁷⁾	223 \$	– \$	
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	255	–	
Autres passifs courants			
Passifs dérivés ⁴⁾	–	3	Niveau 2
Dettes à long terme (y compris la partie courante)			
Obligations et billets à payer ⁵⁾	2 288	–	Niveau 2
Autres passifs non courants			
Passifs dérivés à long terme ⁴⁾	–	1	Niveau 2
	<u>2 766 \$</u>	<u>4 \$</u>	

1) Au 31 mai 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient des instruments très liquides de néant dont l'échéance initiale est de moins de trois mois (430 \$ au 31 août 2020).

2) Cet instrument est comptabilisé à la juste valeur selon la méthode d'évaluation décrite à la note 8.

3) Les créances à long terme tiennent compte de reports de paiements de 75 \$ accordés dans le cadre de l'augmentation des redevances d'usage qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020 et dont il est question à la note 11 c) ainsi que du prêt de 3 \$ accordé à Searidge Technologies Inc.

4) Les passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

5) La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, étant donné qu'elle est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 31 mai 2021, la juste valeur s'établissait à 2 645 \$ (2 659 \$ au 31 août 2020), compte tenu des intérêts courus de 21 \$ (27 \$ au 31 août 2020).

6) Les placements à court terme sont des instruments, à savoir des bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui permettent de dégager un revenu selon un taux fixe moyen de 0,25 % et dont l'échéance initiale est de plus de trois mois.

7) Cet emprunt bancaire correspond à un prélèvement effectué sur la facilité de crédit consortiale de la Société sous la forme d'une acceptation bancaire et il était assorti d'un taux d'actualisation fondé sur le taux Canadian Dollar Offered Rate majoré de la marge applicable.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs depuis le 31 août 2020.

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Instruments financiers de niveau 3

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui est classé au niveau 3.

	Placement sous forme d'actions privilégiées
Juste valeur au 31 août 2020	336 \$
Diminution nette de la juste valeur ¹⁾	(27)
Incidence du change ²⁾	(26)
Juste valeur au 31 mai 2021	283 \$

¹⁾ La diminution nette de la juste valeur comprend des produits de dividendes accumulés et elle est prise en compte au poste « Autres charges financières » des états intermédiaires du résultat net.

²⁾ Ce montant est inclus dans le poste « Autres (profits) et pertes » des états intermédiaires du résultat net.

En ce qui a trait à la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, les changements qu'il est raisonnable de supposer qu'une des données non observables importantes pourrait subir à la date de clôture, toute autre donnée demeurant constante, auraient les effets suivants sur le résultat net.

	Augmentation	Diminution
Nombre d'années au cours desquelles des flux de trésorerie sont attendus (variation d'un an)	(60) \$	48 \$
Taux d'actualisation ajusté en fonction du risque (variation de 1 % – 100 points de base)	(30) \$	30 \$

Instruments financiers dérivés

À l'occasion, la Société détient des swaps de taux d'intérêt à terme et instruments à terme sur obligations ainsi que des contrats de change à terme pour couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Le calendrier ainsi que la façon dont la Société gère ces risques varient pour chaque élément selon son évaluation du risque et des autres possibilités de gérer le risque. Les paragraphes suivants offrent des renseignements sur les instruments financiers dérivés auxquels la Société a appliqué la comptabilité de couverture.

¹⁾ La Société détient des contrats de change à terme d'une valeur notionnelle totale de 72 \$ CA (56 \$ US) servant à couvrir les versements mensuels à Aireon relatifs aux frais de surveillance par satellite pour l'exercice 2021 et pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2022 (l'« exercice 2022 »). Le taux contractuel moyen est de 1,29418. La valeur comptable de ces contrats était de 5 \$ au 31 mai 2021 et figure dans les passifs courants (4 \$) et dans les passifs non courants (1 \$).

Au 31 août 2020, la Société détenait des contrats de change à terme visant l'achat d'un total de 59 \$ CA (43 \$ US) et le taux moyen était de 1,37151. La valeur comptable de ces contrats était de 3 \$ au 31 août 2020 et figurait dans les passifs courants.

²⁾ La Société détient des contrats de change à terme d'une valeur notionnelle d'environ 2 \$ chacun visant l'achat d'un total de 11 \$ CA (9 \$ US) servant à couvrir les paiements des primes d'assurance de la Société pour les exercices 2021 et 2022. Le taux contractuel moyen est de 1,28818. La valeur comptable de ces contrats était de néant au 31 mai 2021.

Au 31 août 2020, la Société détenait des contrats de change à terme visant l'achat d'un total de 9 \$ CA (6 \$ US) et le taux moyen était de 1,37716. La valeur comptable de ces contrats était de néant au 31 août 2020.

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

Les relations de couverture de la Société pourraient donner lieu à de l'inefficacité si les transactions prévues ne se matérialisent pas au moment prévu, lorsque les montants réels diffèrent de manière importante des estimations ou par suite de changements au risque de contrepartie. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 mai 2021 et 2020, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie étaient considérés comme totalement efficaces et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021, une perte de 2 \$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie n'ont pas eu d'effet sur les autres éléments du résultat global.

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. Ces risques, ainsi que la gestion par la Société de son exposition à ces risques, n'ont pas changé significativement au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, à l'exception de ce qui suit.

a) Risque de taux d'intérêt

Les placements compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et dans le fonds de réserve pour le service de la dette de la Société portent intérêt aux taux variables en vigueur sur le marché. Une baisse des taux d'intérêt mènerait à un recul des produits touchés sur ces instruments. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale. Ainsi, compte tenu de ce remboursement et de l'évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une variation de 100 points de base au 31 mai 2021 des taux d'intérêt variables aurait donné lieu à un écart annuel d'environ 5 \$ dans le résultat net de la Société avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs (1 \$ au 31 août 2020).

b) Risque de change

Au 31 mai 2021, le montant net de l'exposition de la Société au risque de change se rapportant au dollar américain avait diminué, passant de 333 \$ CA (257 \$ US) à 276 \$ CA (229 \$ US), en raison surtout de la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon. Au 31 mai 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, le résultat net avant le mouvement net des comptes de report réglementaires aurait subi une variation de 26 \$ (31 \$ au 31 août 2020).

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de crédit

Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage au cours de l'exercice 2021 de la Société pourront être reportés et devront être acquittés par les clients en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Ces dispositions font s'accroître l'exposition au risque de crédit de la Société étant donné que les paiements qui doivent être faits d'avance et les dépôts de garantie exigibles aux termes de la politique de crédit de la Société pourraient s'avérer insuffisants pour couvrir les pertes éventuelles.

La Société constitue une correction de valeur pour créances douteuses qui représente son estimation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies à l'égard des débiteurs. Compte tenu du degré élevé d'incertitude occasionné par la pandémie de COVID-19, les estimations faites par la direction et les jugements qu'elle a formulés lors de l'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues soulèvent une incertitude relative à l'estimation. Selon les estimations et les hypothèses actuelles de la Société, y compris notamment les conditions actuelles et projetées de l'économie et du crédit ainsi que les tendances récentes en matière de recouvrement auprès des clients, la Société a comptabilisé une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 3 \$ et de 9 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2021.

d) Risque de liquidité

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes nettes prélevées sur sa facilité de crédit consortiale et, de ce fait, la somme dont la Société peut disposer sans restriction aux termes de ses facilités de crédit a augmenté pour passer à 574 \$ (350 \$ au 31 août 2020).

Outre sa facilité de crédit consortiale, la Société dispose de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite, lesquelles ont été accrues pour se fixer à 598 \$ au 31 mai 2021 (540 \$ au 31 août 2020). Au 31 mai 2021, une somme de 549 \$ avait été prélevée aux fins de capitalisation du déficit de solvabilité des régimes de retraite.

12. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital et à ses obligations locatives au 31 mai 2021.

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2021	2022	2023	2024	2025	
Dettes fournisseurs et charges à payer	167 \$	167 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Passifs dérivés	8	4	3	1	–	–	–
Dettes à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	2 525	–	25	25	225	25	2 225
Paiements d'intérêts ²⁾	1 424	13	82	80	78	75	1 096
Engagements en capital	129	52	18	11	12	8	28
Obligation locative	4	1	3	–	–	–	–
Obligation locative future ³⁾	59	–	–	2	3	3	51
Engagement de prêt à une partie liée ⁴⁾	13	13	–	–	–	–	–
	<u>4 329 \$</u>	<u>250 \$</u>	<u>131 \$</u>	<u>119 \$</u>	<u>318 \$</u>	<u>111 \$</u>	<u>3 400 \$</u>

¹⁾ Les paiements représentent un principal de 2 525 \$. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant son échéance prévue.

²⁾ De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 9 figurant plus haut et à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020.

³⁾ La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

⁴⁾ La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 13 \$ CA (11 \$ US).